

Direction adjointe

Gestion de réseau et systèmes

Direction des ressources informationnelles et technologies numériques (DRITN)

Poste régulier à temps complet

Le Collège

Situé à Montréal, le Collège de Bois-de-Boulogne est un collège d'enseignement supérieur public. Il offre aux étudiantes et étudiants, jeunes et adultes, des programmes de formation continue, préuniversitaires et techniques dans un milieu d'apprentissage stimulant qui favorise la réussite. Au cours des dernières années, la formation continue et les services aux entreprises du Collège se sont positionnés dans des domaines d'avant-garde tels que l'informatique et la créativité numérique. Le collège vient d'inaugurer l'Agora numérique, un nouvel espace dédié à l'innovation des technologies de l'information, de l'intelligence artificielle et de la créativité numérique.

Pourquoi choisir le Collège Bois-de-Boulogne ?

- Prime lorsque la personne détient une maîtrise ou un doctorat
- Flexibilité, notamment la conciliation famille / travail
- Assurances collectives
- Régime de retraite à prestations déterminées (RRPE)
- 6 semaines de vacances et 13 jours fériés par année
- Plan de développement des compétences
- Accès à une salle de conditionnement physique, piscine et gymnase
- Accès à un stationnement et transport en commun à proximité

Le mandat

Relevant du Directeur des ressources informationnelles et des technologies numériques, la direction adjointe est responsable de la gestion et de la planification des activités de son secteur. Elle assure le développement du cadre technologique du Collège et une expertise-conseil dans l'architecture et l'implantation de solutions technologiques.

Responsabilités générales

- Participe à la planification et à la gestion des budgets de fonctionnement et d'investissement de son secteur d'activité.
- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du plan directeur en ressources informationnelles (PDRI) et du plan de travail annuel.
- Définis les orientations technologiques suivant les concepts de cybersécurité et les principes d'architecture de systèmes et d'infrastructure technologique.
- Agis en tant que coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents en lien avec la sécurité de l'information notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus formel de gestion et de déclaration des incidents de son organisme incluant un registre des incidents de son organisation.
- Évalue des besoins liés aux infrastructures (télécommunications, réseaux, téléphonie, etc.), à la définition des choix technologiques du Collège et élabore un plan d'action en respect des orientations gouvernementales en matière d'infonuagique (MCN) et en assure l'implantation.
- Assure un soutien aux opérations dans le secteur de la gestion de réseau et systèmes ainsi que du secteur de l'informatique de gestion et assiste son personnel au plan technique.
- Assure le suivi des contrats et des ententes de services avec les fournisseurs en plus des appels d'offres.
- Gère les télécommunications réseau et en assure la disponibilité, la sécurité et la performance.

Profil recherché

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en informatique
- Minimum de trois années d'expérience pertinente
- Habilités de gestionnaire ayant un leadership affirmé dans une approche de collégialité
- Excellentes connaissances réseau et en télécommunication

Conditions d'emploi et de traitement

Selon le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel* Classe 6 / 73 515 \$ à 98 017 \$ (échelle salariale de 2019, devant être majoré sous peu).

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur dossier de candidature à drh@bdeb.qc.ca au plus tard le 26 mai 2022 en mentionnant le numéro du concours : concours C-H22-05 / Direction adjointe – Gestion de réseau et systèmes. Des entrevues se tiendront le 10 juin 2022.

Pour plus d'information sur le Collège, consultez notre site Internet : www.bdeb.qc.ca

Le Collège remercie toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt, mais avise qu'il communiquera uniquement avec les candidat.e.s sélectionné.e.s pour une entrevue.

Le Collège adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones conformément à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* et valorise la diversité des personnes de son personnel comme celle de ses étudiantes et de ses étudiants. Le Collège de Bois-de-Boulogne veille à développer un environnement de travail inclusif qui reflète la diversité de sa population étudiante dans ses équipes de travail. Les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.